

Pour vous : le mot de la Fondatrice

Pourquoi avoir, en 1999, créé A SA VIE à La Roche-Posay ? Parce que certains accidents de la vie qui frappent les enfants (tels que les brûlures ou certaines affections graves à retentissement dermatologique) nécessitent une **cure thermique adaptée** à la Roche-Posay, mais que ces enfants ne peuvent pas toujours en bénéficier, faute d'accompagnement possible, ou encore en raison de difficultés matérielles familiales. Et aussi, plus généralement, parce que des **enfants souffrant de pathologies graves** diverses peuvent avoir besoin d'un accompagnement et d'une aide.

A SA VIE, reconnue d'Utilité Publique par décret du 10 février 2010, a pour vocation d'aider ces enfants à pouvoir se faire soigner, et de les accompagner avant, pendant et après leur cure. Et cela, grâce à une **structure d'accueil à La Roche-Posay**, qui les encadre et leur propose diverses activités, et grâce à un réseau de correspondants qui animent ses **antennes régionales**. Mais aussi avec l'aide de nombreux **bénévoles et donateurs**, au-delà des soutiens institutionnels publics et privés, et de ceux des partenaires d'A SA VIE.

Si un enfant doit venir en cure, si un enfant souffrant doit bénéficier d'un suivi quotidien et que ses parents doivent faire face aux difficultés de la vie, sachez que **l'Association A SA VIE mettra tout en œuvre**, dans la mesure de ses moyens, pour les écouter, les aider, et les accompagner.

Et si **votre générosité** vous amène à vous demander comment aider tous ces enfants, croyez que **chacun de vos gestes sera utile et bienvenu**, qu'il s'agisse d'un don, ou d'un peu de temps offert en rejoignant nos bénévoles, qui seront heureux de partager votre disponibilité et vos compétences.

D'avance, pour tous ces enfants et leurs familles, **un très grand merci !**

Sylvie Martinet

Nos partenaires

- 430 adhérents et donateurs
- les institutions (Etat, Collectivités locales, départementales, régionales)
- les partenaires (Crédit Agricole Assurances, Société Thermale de La Roche Posay, Société Incomm, Groupe V-TECH, Casino de La Roche-Posay, etc.)
- les associations solidaires

Nos antennes régionales d'appui

POITOU-CHARENTES :

Sylvie Martinet, fondatrice et présidente

Membre associé de la Société Française d'Etude et de Traitement des Brûlures

6, cours Pasteur, Ilot de la Mairie

86270 La Roche-Posay

Tél. 06 78 89 15 30 - 05 49 93 17 77

sylvmartinet2@orange.fr

AQUITAINE :

Corinne SMET - St-Paul-lès-Dax (40990)

Tél. 05 58 89 99 06 - 06 77 48 09 97

LOT ET GARONNE :

Nathalie BARBOSA - St-Etienne-de-Fougères

(47380)

Tél. 05 53 41 96 71 - 06 19 27 37 65

NORMANDIE :

Carole HUGEDE - Bretteville sur Odon (14760)

Tél. 02 31 50 33 57 - 06 08 64 58 04

SUD-EST :

Andrée MOLINA - Saint-Aygulf (83371)

Tél. 04 94 52 73 73 - 06 85 39 54 95

PARIS - ÎLE-DE-FRANCE :

Nadège DUBOIS - Hermes (60370)

Tél. 03 44 07 12 90 - 06 79 28 08 36

NORD :

Pascal et Valérie BLONDIAU - Felleries (59740)

Tél. 03 27 59 07 46 - 06 17 87 08 47



A SA VIE "Aide à la Vie"

Association à but non lucratif n° 0861003639
Reconnue d'Utilité Publique
par décret du 10 février 2010, publié au
Journal Officiel du 12 février 2010

Sous la présidence de Sylvie MARTINET

*Pour soutenir les Enfants Malades
victimes de brûlures, de dermatoses
ou atteints de pathologies graves*

**6, cours Pasteur, Ilot de la Mairie
86270 – La Roche-Posay
Tél. 06 78 89 15 30
Tél. 05 49 93 17 77**

www.asavie.org

assoc.asavie@orange.fr

Ce que vous propose A SA VIE

L'accompagnement personnalisé



Vous pouvez être accueilli(e), écouté(e) et accompagné(e) à la permanence de La Roche-Posay ou à l'annexe d'Availles-en-Châtellerauld par une équipe expérimentée et coordonnée (écoutants bénévoles, psychologue, conseillers...) pour vous permettre de vous exprimer, prendre un temps de pause et de répit, retrouver confiance, reconstruire votre capacité d'initiative ou d'autonomie, vous informer et vous guider dans vos démarches.

Les activités socio-culturelles



Des ateliers de loisirs créatifs (scrapbooking, pastel, calligraphie, vannerie, philatélie, etc.), des sorties-découverte (karting, pêche, mini-camps), destinés aux enfants de 6 à 12 ans, et adaptés au handicap ou à la maladie, accessibles également aux enfants bien portants, encadrés par **Claire GUERY coordinatrice**, monitrice éducatrice et/ou par des animateurs BAFA (*Brevet aux aptitudes et aux fonctions d'animateur*), vous sont proposés :

Les **Mardi, Mercredi, Jeudi et Vendredi (pendant les vacances scolaires)** ou les **Mercredis hors période scolaire de 14 h à 17 h**

Sur réservation et inscription

Cotisation annuelle : 8 € par enfant

Coût : 2 € ou 5 € pour les sorties, le pastel, la vannerie ou tout autre stage (matériel fourni)

L'aide financière



Vous pouvez bénéficier, dans la limite de 200 € par an et sous condition de ressources et d'un besoin avéré :

- d'une aide au logement pendant la cure thermale
- d'une aide pour des soins ou du matériel paramédical non totalement remboursés par les organismes sociaux.



La convivialité, le partage

Afin de collecter des fonds associatifs et vous offrir plus de bonheur et d'échanges, A SA VIE organise des manifestations : soirées caritatives, soirées théâtrales, tombolas, expositions-ventes d'œuvres, vente aux enchères d'œuvres d'art.

Des collectes de matériel paramédical, de matières premières pour les ateliers : papiers, crayons, timbres-poste oblitérés, livres, boutons, fils, aiguilles, etc... ont lieu toute l'année.

Quelques réalisations d'A SA VIE

Chaque année, ce sont :

- plus de 300 personnes écoutées et accompagnées
- plus de 850 enfants accueillis en activités de loisirs créatifs et de sorties
- plus de 1500 familles aidées financièrement (entre 15 000 et 20000 € par an).

Comment pouvez-vous devenir un maillon de la chaîne de solidarité de L'Association A SA VIE "Aide à la Vie"

Par votre adhésion et votre soutien !

Plusieurs possibilités vous sont offertes
(Cocher la ou les cases correspondantes)

Date : _____

- Adhésion annuelle : 22 €
- Adhésion enfant : 8 €
- Je fais un don de _____ € (*)
- Je souhaite être partenaire de vos projets
(préciser) _____

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

CP : _____ Ville : _____

Tél. : _____

E-mail : _____

(*) Tous vos dons, legs, ou encore mécénats d'entreprise et mise à disposition de compétences bénéficient d'une réduction d'impôts de 66 % dans la limite de 20 % du revenu imposable des particuliers (article 200 du Code Général des Impôts) ou d'une réduction de 60 % dans la limite de 0,5 % du C.A. pour les entreprises (article 238 bis du Code Général des Impôts).

Un reçu fiscal vous sera adressé dès réception de votre soutien.